

QUELQUES PROJETS DE L'ANNEE 2010-2011



Visite Avenance restauration scolaire



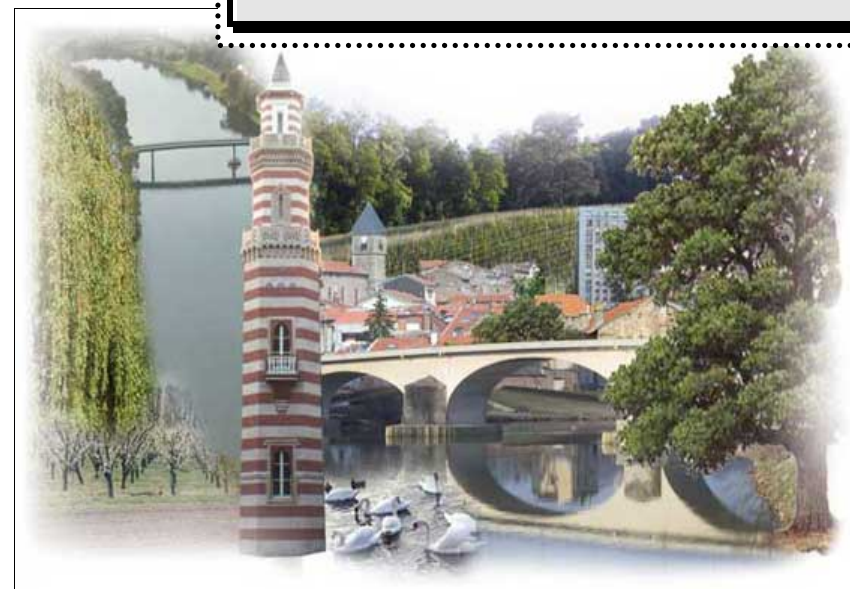
Galette des rois



Ecole des champions : ateliers sportifs et citoyens

CME Malzéville

QU'EST-CE QUE LE
CONSEIL MUNICIPAL
D'ENFANTS ?



A quoi sert le C.M.E ?

Le Conseil Municipal d'Enfants permet aux jeunes...

- de s'exprimer, de mettre en valeur leurs idées.
- de faire des propositions concrètes au Conseil municipal d'adultes, dans les domaines de l'enfance, dans l'intérêt général de la ville, du quartier...
- de réaliser des projets pour les enfants grâce à un budget spécifiquement alloué.
- d'être consulté par le Conseil Municipal d'Adultes sur les questions de l'enfance, la ville...
- de favoriser le rapprochement intergénérationnel, le dialogue, l'échange et la confrontation des idées dans le respect mutuel.

**C'est un conseil composé de jeunes,
élus par des jeunes !!!**

FONCTIONNEMENT DU CONSEIL MUNICIPAL

Les jeunes élus se réunissent en petits groupes de travail (Commissions) sur des thèmes qu'ils déterminent eux-mêmes.

Les Commissions permettent de travailler concrètement à la mise en place des projets, de s'exprimer, débattre, prendre avis auprès d'élus, de techniciens, d'experts...

Les Commissions ont lieu une fois par mois, mais des séances de travail peuvent se rajouter selon les besoins du dossier traité.

Les assemblées plénières sont présidées par Monsieur le Maire ou des élus du conseil Municipal.

Ces assemblées permettent aux enfants de proposer les projets et de définir ceux qui sont prioritaires dans le cadre d'un budget alloué.

Qui les aide ?

- Le Maire et les conseillers municipaux
- Les animateurs municipaux
- Les techniciens de la ville
- Des spécialistes si besoin

Être conseiller au CME de Malzéville c'est :

- Représenter les autres enfants de la ville, des quartiers en faisant remonter leurs attentes, et en retour les informer sur la vie du C.M.E.
- Exprimer des idées et débattre dans le respect des autres, faire des choix, concrétiser des projets.
- Apprendre à travailler en groupe d'enfants, avec des élus adultes, gérer un budget.
- S'engager dans une démarche qui demande du temps, de l'imagination et du dynamisme.
- Devenir un citoyen responsable en participant activement à la vie de sa ville.

Pour être électeur, il faut :

- Habiter Malzéville
- Être élève de CM1
- Présenter sa carte

Pour être candidat, il faut :

- Être électeur
- Déposer sa candidature
- Faire une campagne électorale

Pour devenir conseiller, il faut :

- Habiter Malzéville
- Avoir envie de s'investir dans sa ville.
- Faire une campagne électorale
- Et surtout être élu